

Demande de recours gracieux envoyé le 27/09/2023 par mail

Bonjour,

Dans le cadre de mon projet de plantations d'arbres et suite à nos différents échanges par mail et téléphonique. Je viens vous solliciter pour un recours amiable en vous apportant plus de précision sur mon projet

- Mon projet n'est animé que par une volonté basée sur le réchauffement climatique et la nécessité de planter des arbres
- Pour les premières études que j'ai mené, je me suis fait conseillé par Le CNPF et par COFORET pour le premier choix les plantations
- Mon projet est sur des parcelles non exploitées depuis plus de 15 (un simple fauchage annuel
- Les parcelles sont difficilement exploitable en raison de leurs situation géographique et de leur forme qui interdisent une exploitation grandement motorisée .
- Comme vous me l'avez demandé, Je me suis renseigné, ces parcelles sont très loin de la ZONE Natura 2000 donc pas concernées.

La zone Libertec est elle située à environ 2KMs. Je suis conscient de la nécessité des zones industrielle et même si de nombreuses plantations ont été faites à la création de la zone . J affirme étant depuis 40 ans résident Bellevillois dans le secteur. Le compte environnemental n'y est pas. Mon projet peut aussi être modestement une compensation de ce manque.

- Ces parcelles exploitées par mon père depuis 1972 et en propriété depuis 1975 ont été mon terrain de jeu. De mémoire , une grande partie des oiseaux ont disparu. les lapins et lièvres n'y courts plu. Les perdrix n'y picorent et ni volent plus. Les Chevreuils ont disparus. Sans parler de l'ensemble des insectes et autres qui ont disparu bien sur eux aussi.
- Ces parcelles ne sont qu'une zone morte plombés par le soleil
- Ces parcelles sont entourées de vignes Pas le moindre arbres dans un champ visuel de 25 hectares environ.
- Dans le cadre du marathon de la Biodiversité, le pourtour des parcelles a été plantés de haies.
- A MA VUE DES CHOSES, la plantation d'arbres complètera parfaitement. Pour une bonne biodiversité. .
- Dans le devis de plantation COFORET a proposé 7 variétés d'arbre. De toutes évidence SUR VOS CONSEILS d'autres variétés peuvent être plantées

- Le devis de plantation prévoit la plantation en ligne et par zone de variétés
Vous m'avez exprimé le principe de plantation en "persillade" . J en prend
bonne note et dans la mesure techniquement possible je m'engage à le
respecter.

Belleville à une vraie volonté de ville écologique. Ce projet s'installe
parfaitement dans cette volonté

- Père de famille et grand père, j'ai aussi envie d'offrir à mes petits enfants un
peu d'ombre pour affronter les canicules.

- Cette zone est classée non constructible par le PLU et même zone naturelle
Dans la décennie à venir Belleville a des projets de développement résidentiel .
Une zone arborée sera de toutes évidences une zone de bien être et de
fraicheur pour toute une population.

- Le projet a déjà été honorable et nécessaire.

Pour toutes ces raisons, je sollicite une nouvelle étude qui vous permettra d'y
donner une suite favorable .

Je reste à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que
vous jugerez nécessaire à votre étude

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, mes respectueuses salutations

J Pierre ROLLET